

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 389X-CE-2465

concernant la consultation de la commission des études relative à la candidature retenue par le Comité de sélection en vue de la désignation d'un doyen de la recherche et de la création

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 389e réunion extraordinaire tenue le jeudi 2 décembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

ATTENDU la vacance au poste de doyenne ou doyen de la recherche et de la création;

ATTENDU le processus de consultation effectué conformément au *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, de vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme, de doyen des études et de doyen de la recherche et de la création* (ci-après le Règlement) afin de pourvoir le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice à l'enseignement et à la réussite (VRER);

ATTENDU l'article 4.1.7 du Règlement concernant la prérogative de la commission des études d'être consultée à titre de commission à l'égard de la candidature retenue par le Comité de sélection en vue de la désignation d'une doyenne ou d'un doyen de la recherche et de la création;

ATTENDU les explications du vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Daniel Pelletier, appuyée par madame Manel Kammoun,

IL EST RÉSOLU :

DE TRANSMETTRE un avis favorable de la commission des études au conseil d'administration quant à la candidature retenue par le Comité de sélection en vue de la désignation d'un doyen de la recherche et de la création, soit monsieur Jonathan Paquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 389X-CE-2466

concernant la nomination de membres au comité institutionnel de la formation à distance

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 389^e réunion extraordinaire tenue le jeudi 2 décembre 2021 à 11 h 30, en visioconférence.

ATTENDU l'adoption de la résolution 386X-CE-2445 par la commission des études le 22 octobre 2021;

ATTENDU l'appel de candidature effectué par le Secrétariat général le 28 octobre 2021 et les candidatures reçues;

ATTENDU les désignations du Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais tel qu'il appert de la lettre transmise par la présidente du SCCC-UQO le 23 novembre 2021;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Nicolas Harvey, appuyée par madame Véronique Le Gall,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les personnes suivantes pour un mandat débutant le 3 décembre 2021 et se terminant au plus tard le 2 décembre 2023:

- Marie-Josée Bourget à titre de personne chargée de cours;
- Pierre-Olivier Émond à titre de personne chargée de cours;
- Mathieu Thibault à titre de personne professeure;
- Karoline Truchon à titre de personne professeure;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale